

● **Mai à novembre 1727 :**

Les grandes intempéries continuent en cette année 1727 dans une grande partie de la Provence. On peut, en premier lieu en dresser la chronologie, celle-ci débutant au mois de mai, à l'exception d'un orage de grêle en janvier, à Belgentier (15 janvier).

ADBR, C 2089

HONORE, Louis, "Sécheresses, chutes de grêles, tempêtes, etc. en Basse-Provence, in *Le Var historique et géographique*, n°74, avril-juin 1938, p. 193 (ne signale que la cas de la grêle aux Arcs [Var], sans préciser le mois).

Mai :

La Bastidonne-de-Saverie [Département du Vaucluse] (14 mai), Blégiers et Chanolles [Viguerie de Digne] (mai), Castellane (13 mai), Dazuphin (6 mai), Forcalquier (mai), Pertuis (mai), Riez (mai), Saint-Martin-de-Bromes (13 et 15 mai), Saint-Mayme (mai), Vinon (14, 16 et 17 mai) [Viguerie de Barjols].

Juin :

Adaluis [Viguerie de Guillaumes] (11 et 23 juin), Blégiers et Chanolles (juin), Le Castellet-Sausses (11 et 23 juin), Julhans [Département des Bouches-du-Rhône, Viguerie d'Aix] (avant le 23 juin), Jouques (11 et 12 juin), Olioules (15 juin), Pertuis (15 juin), Peyresc [Viguerie d'Annot, Département des Alpes-de-Haute-Provence] (10 juin), Saint-Jeanet [Viguerie de Saint-Paul, Département des Alpes-Maritimes], Sausses (11 et 23 juin), La Seyne [Département du Var] (15 juin).

Juillet :

Les Arcs [Département du Var] (juillet), Chasteuil [Viguerie de Digne, Alpes-de-Haute-Provence] (4 juillet), Le Puget (début juillet), Six-Fours [Département du Var] (juillet).

Août :

Besse [Département du Var] (avant le 5 septembre), Peynier [Département des Bouches-du-Rhône] (13 août), La Roque d'Anthéron (13 août).

Septembre :

Bargemon [Département du Var] (septembre ?), Bras [Viguerie de Saint-Maximin] (septembre), Rians [Département du Var] (11 et 12 septembre), Rognes [Département des Bouches-du-Rhône] (septembre), Saint-Paul-lès-Durance [Département des Bouches-du-Rhône] (11 et 12 septembre).

Octobre (?) :

Cabannes [Département des Bouches-du-Rhône] (Peut-être en octobre).

Novembre :

Saint-Léger [Viguerie de Guillaumes] : concerne surtout des vents très violents.

Le bilan dressé par les bureaux de l'Intendance peut-être résumé, du seul point de vue financier, ainsi qu'il suit :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Viguerie d'Aix	
10 communautés	199 656 livres de pertes
Viguerie de Forcalquier	
5 communautés	46 882 livres
Viguerie de Tarascon	
1 communauté	2 400 livres
Viguerie d'Hyères	
3 communautés	14 430 livres
Viguerie de Draguignan	
2 communautés	21 623 livres
Viguerie de Toulon	
2 communautés	34 222 livres
Viguerie de Digne	
2 communautés	5 168 livres
Viguerie de Saint-Paul	
2 communautés	16 122 livres
Viguerie de Moustiers	
4 communautés	47 450 livres
Viguerie de Castellane	
3 communautés	26 659 livres
Viguerie d'Apt	
1 communauté	4 484 livres
Viguerie de Saint-Maximin	
2 communautés	4 459 livres
Viguerie de Brignoles	
1 communauté	5 250 livres
Viguerie de Barjols	
1 communauté	11 684 livres
Viguerie de Guillaumes	
6 communautés	15 000 livres
Total	<hr/> 457 300 livres

Beaucoup des estimations avaient été effectuées alors que la récolte (blé, chanvre) n'était pas faite et on ne tint pas compte des pertes éprouvées sur celle-ci. Les dommages les plus élevés furent à Rians (80 000 livres) et à Ollioules (40 000 livres), puis à Jouques (25 000 livres).

A Rians, dans la nuit du 11 au 12 septembre, l'abondance des eaux pluviales fut catastrophique. Elles étaient *"poussées par un vent impétueux, qui estoit une espèce d'ouragan, que les maisons en ont esté renversées dans le lieu meme, les bestiaux sumergés dans les escuyeries et entrenés [sic] bien loin, les vignes et guères nouvellement faits emportés, ny estant resté à la place du bon terrain que du sable et du gravier, dont les propriétés sont à présent remplies, une infinité des rives et murailles abatus. Les chemins crusés par des ravins sont impraticables"*.

ADBR, C 2089, Procès-verbal des dommages, 28 septembre 1727.

Pendant huit jours, Louis de Vergy, avocat au Parlement, commis par MM. les procureurs du pays, procéda à la visite du terroir, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Il remarque et confirme la ruine entière des guérets situés entre les montagnes, *"la graisse de la terre"*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



emportée, le grand nombre de pierres et trous laissés dans les terres labourables, les prairies ruinées par le sable et le gravier (une quarantaine de "journées" d'entr'elles étaient surmontées de 4 pieds de sable et gravier [1,30 mètre]). *"Nous avons vu beaucoup de chesnes, noyers, amandiers et autres arbres déracinés, renversés, fendus ou ébranchés, plusieurs ont été entraînés bien loing par les torrents"*. Et il ajoute : *"nous avons visité un moulin à farine entièrement détruit, et hors d'estat de servir, et un autre fort endommagé"*. Les vignes étaient soit couvertes de pierres et de sable, soit arrachées. Il y avait beaucoup de *"précipices impraticables"* dans les chemins. Enfin, et peut-être surtout, l'expert ajoutait : *"il nous a paru que plusieurs maisons tant au bourg que de la campagne ont beaucoup souffert de l'abondance et rapidité des eaux et de la violence des vents ; les murailles ont été percées ou abattues, les couverts jettés à bas, les portes et les fenestres brisées et dans quelques-unes, la force de l'eau a emporté des effets, des meubles et des bestiaux"*.

A Jouques, la visite dura 6 jours, et arriva aux mêmes constatations.

A Ollioules, ce fut la grêle du 15 juin 1727 qui opéra les dégâts les plus considérables dans les jardins et dans les champs. Raisins, câpriers, blés, champs d'haricots *"et généralement tous les autres fruits et arbres fruitiers"* furent perdus ou très endommagés.

A Pertuis, dans trois quartiers (Les Condamines, Piollier, Galance), la grêle emporta 2 550 quintaux de raisins, 125 charges de blé, 30 charges de seigle, 38 charges d'avoine et de légumes.

A Rognes, on perdit 75 quintaux d'huile, 1 200 millerolles de vin et il y eut pour 2 000 livres de murailles abattues, 1 000 livres de guérets *"rayés"* et 200 livres de noix et *"allicots"* perdus.

• Septembre 1727 :

ADBR, C 2089, Saint-Paul-les-Durance : *"Verbal dressé par le Commissaire député par Messieurs les procureurs du pays, concernant les dommages causés dans l'estandue du terroir de Saint-Paul par l'inondation des eaux survenue le 12 septembre 1727"*

Sur cet épisode pluvieux l'exemple de Saint-Paul-les-Durance illustre le caractère agressif de ces pluies de fin d'été.

D'après le "Verbal" des consuls, l'inondation est datée du 12 septembre : "ravage des eaux pluviales arrivé dans la nuit et le matin le vendredy dernier douziesme du courant".

Au quartier de Mallabets [ailleurs dit Mallabeq], les semailles sont perdues, les murailles totalement ou en partie abattues. Les ravines dans les terres où l'on avait donné *"trois rayes"* (trois labours), les prés où la production des *"herbes hyverniques"* ne sera pas possible. Il est aussi question d'un *"vent impétueux"* le samedi et le dimanche.

Parmi les dommages aux autres quartiers de ce petit terroir, ceux du Plan, de Peire plantade, de la plaine de Saint-Martin et partie de Cadarache, les mêmes dégâts aux *"guérés"*, aux murailles aux arbres et aux vignes. Engrèvement de quantité de terres *"inférieures"* et le terrain emporté *"jusqu'au ferme"*.

-Quartier dit le Tricot : *"qui se trouve divisé par le grand fossé qui porte les eaux des sources naissantes audit cartier, servant à l'arrosage desdits jardins, preys, cheneviers et terres, lequel fossé reçoit les eaux pluviales venant des terroir de Nans et de Jouques, qui ont causé l'inondation"*. Constate une *"quantité considérable de murailles de clauson [sic : de clôtures]"*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

desdits jardins, presque entièrement abatues avec partie du terrain d'iceux emporté ; les autres jardins entourés de murailles partie emportés partie engravés aussy bien que les terres labourables les joignant dans lesquelles il ne reste presque plus de terrain bon a estre semé". Arbres arrachés, certains emportés et terres qui ne pourront porter de "fruits" de deux ou trois années, évalués
2 800 livres

-Quartier Notre-Dame, joignant la source de Font Rainaude : le commissaire y constate presque tous les prés ensablés. Le fossé qui reçoit les eaux pluviales (12 pans de largeur et presque autant de profondeur) entièrement engravé et comblé jusques "à res de terre". Terres et guérets emportés (elles venaient d'être "préparées" et la terre était mouvante). Quantité de foins emportés, appelés "terceirol", le tout
1 500 livres

-Quartier de Malabeq avec un "vallon" dont tout au long les terres ont été emportées, un nombre de murailles abatues en partie, des ravines et "creusements" de 4 à 5 pans de profondeur et presque une canne de largeur et d'une longueur considérable, très difficile à réparer. Un deuxième vallon avec des terres de bonne qualité "qu'on nous a assuré – écrit le commissaire – pouvoir estre annuellement semées pendant un nombre de six années sans les endomager, dans partie duquel terrain les propriétaires sèment du chanvre". Le terrain voisin du dit vallon emporté et engravé sur 4 pans (1 mètre) de hauteur dans une contenance de terre d'environ cinq charges en semence. Les murailles qui contenaient le terrain abattues, les pierres emportées en plusieurs endroits et le restant des murailles "affaibli et ébranlé". Un troisième vallon joignant le chemin allant à Rians, avec quantité de murailles emportées et des engravements considérables
3 000 livres

Quartier des iscles de Durance, dont les terres supérieures au "grand chemin", terres cultes et vignes complantées d'arbres fruitiers, sont soutenues par des murailles. Ces murailles endommagées en plusieurs endroits, les terrains emportés avec des ravines.

Quartier Les Tuilles qui aboutit au terroir de Cadarache du côté du levant dud. Saint-Paul : le commissaire y décrit les mêmes ravines ou de terres endommagées
1 000 livres

Quartier de Pierre plantade, du Médecin et de Garagoby : engravements dans les fonds et murailles soutenant les terres des coteaux abatues en quelques endroits, le restant endommagé. Evaluation
2 000 livres

Le total des évaluations est porté à **10 000 livres**.

ADBR, C 2089, Placet et verbal de vérification des biens emportés et ravagés par la rivière de Durance à Cabannes, fait le 15 septembre 1727.

L'exemple de Cabannes, qui suit, se rapporte aux ravages dus aux débordements de la Durance et tente une évaluation globale, cadastre à l'appui, des terres emportées par les crues de 1664 à 1727. On y retiendra particulièrement les épisodes de 1674, 1688, 1693, 1708, 1725 et en dernier lieu 1727.

Le placet consiste en une demande de secours formulée auprès de l'Assemblée générale des communautés de Provence.

Le verbal est effectué par Claude Royer, notaire royal au lieu de Noves, qui remarque que la Durance "ayant pris sa pente du costé de Provence se jette sur le susdit terroir".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Dans le terroir en plaine, les eaux se répandent "de front" et viennent inonder le lieu, se jetant dans le terroir de Noves qui est un bas fond, d'où elles rentrent à nouveau "dans le sein de ladite rivière".

Le commissaire se fait présenter le cadastre qui date de 1662. De temps en temps, les administrateurs (consuls) ont fait procéder à des arpentages pour décharger les particuliers de la taille des terrains emportés.

Dans l'automne de 1725, de grandes inondations ont submergé extraordinairement le lieu où 8 maisons furent abattues (6 dans le lieu même et 2 dans la campagne).

Nature des biens emportés :

Jardinages, "fruitages", "preries", vignobles complantés de "beaucoup de meuriers et autres arbres". Le commissaire déclare que sur le pied de ventes et aliénations "qui se font assez fréquemment ainsy que nous l'avons veu dans les actes que nous avons receus et autres notaires du voisinage", il évalue les saumées à 400 livres et à 40 livres de rente, année commune. Il déclare aussi que ne connaissant pas la nature de ces biens emportés ou recouverts par la rivière "nous n'avons rien d'autre à dire la-dessus".

En tout, 103 saumées 2 émines 53 dextres de terrains furent emportés ou couverts par la rivière.

Sur le cadastre [dont il n'indique pas le total], ces terrains étaient inscrits pour 133 florins, 3 sols 20 deniers cadastraux.

Le total des 8 maisons emportées est évalué seulement 2 400 livres.

"Et enfin nous disons qu'il serait nécessaire, pour éviter autant qu'il se pourra la continuation des dégâts et désordres de cette rivière, de faire une excavation d'environ trois cents cannes de longueur pour deux cannes et demy largeur et de profondeur jusques à la graville dans l'endroit qui est du cotté de bize et à deux cens cannes d'éloignement de celui dit la Sauzière par où il entre une brassière de ladite rivière qui pourrait entraîner le fort d'icelle si on n'y met la main au plus vite, former à la tête de cette excavation une palissade en forme de pilotage bien condorssée [sic] avec fascines, le dedans rempli des plus gros cailloux et petite graville pour lier l'ouvrage afin de détourner cette brassière, et dans la grande pente qui est vers la sauzière y etre jeté quelques corps d'arbres et broussailles pour former avec les sables qui s'y arret eront une chaussure à cette pente, et pour éviter le surversement des grandes eaux sur le territoire et dans le lieu, il paroît indispensable de continuer la réfection et rétablissement des chaussées cy devant faites dans les endroits emportés et détruits et fortifier ce qui reste en quelque façon en état".

La dépense évaluée à pas moins de 1 200 à 1 300 livres.

Ci-dessous, le tableau des terres emportées ou ravagées, en superficie, de 1664 à 1727

(à la suite, graphique tiré de ce tableau)

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

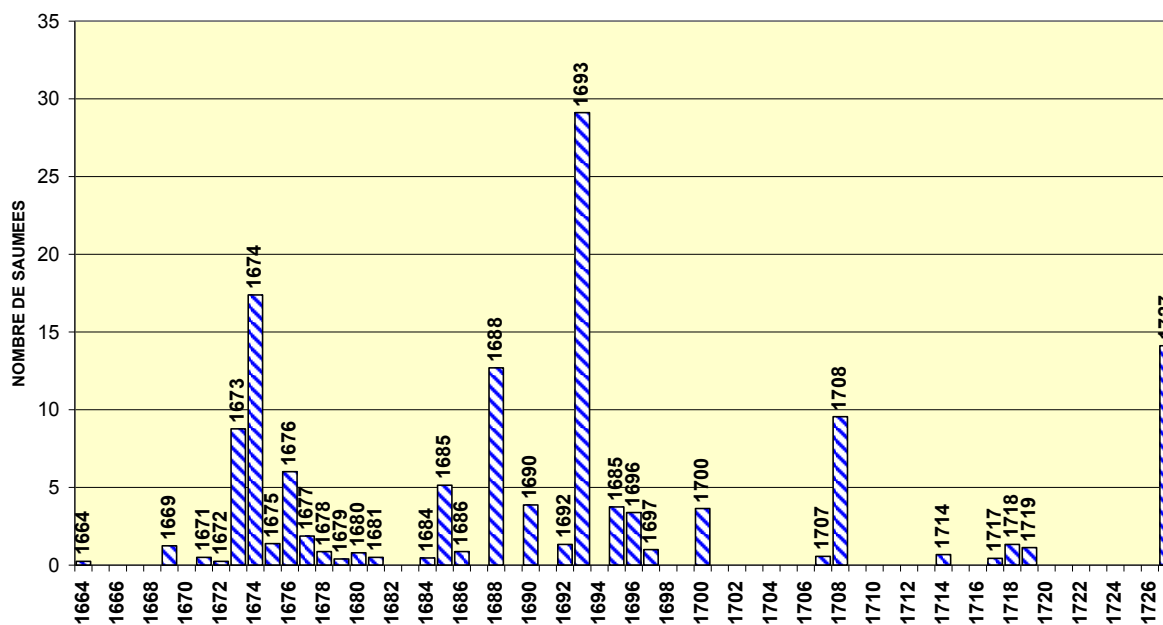


Années de vérification des biens emportés par la Durance	saumées	émines	dextres
1664	0	2	0
1669	1	2	0
1671	0	4	0
1672	0	2	0
1673	8	6	15
1674	17	3	5
1675	1	3	4
1676	6	0	6
1677	1	7	0
1678	0	7	0
1679	0	3	15
1680	0	6	40
1681	0	4	0
1684	0	3	65
1685	5	1	16
1686	0	7	0
1688	12	5	50
1690	3	7	0
1692	1	2	70
1693	29	0	94
1685	3	6	0
1696	3	3	11
1697	1	0	0
1700	3	5	15
1707	0	4	50
1708	9	4	46
1714	0	5	45
1717	0	3	50
1718	1	2	63
1719	1	1	0
1727	14	0	93
	133	3	53
1 saumée = 8 émines			
1 émine = 100 dextres			

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

**SUPERFICIES DES TERRES EMPORTEES A CABANNES
PAR LA DURANCE DE 1664 A 1727**



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur